

Rapport sur le sondage « Bien-être au travail » v 1.0

Ce sondage a été diffusé par un lien sur le site de la COPER du DFJC durant le 1^{er} semestre 2015.

Les résultats ont été recueillis en juillet 2015, et la participation se monte à environ 200 personnes.

Le sondage comprenait 6 volets dont voici les tendances.

1) Informations générales

La moitié des participants sont engagés à l'ACV depuis moins de 10 ans, et l'autre moitié de 10 à 30 ans.

Un tiers des participants a un taux d'occupation de 100%, un autre tiers a un taux entre 70% et 90%, et le dernier tiers a un taux entre 10% et 60%.

Un quart des participants appartient au corps enseignant et les 3/4 restants font partie du personnel administratif du DFJC.

2) Réorganisations

Les 3/4 des participants ont eu une réorganisation de leur service dans les 5 dernières années, dont une majorité par l'arrivée d'un nouveau responsable.

Pour un tiers des réponses, l'organigramme du service a été changé.

Pour deux tiers des réponses, il y a eu des départs de collaborateurs. Il n'y a cependant pas de corrélation entre ces deux situations.

Sur l'ensemble du sondage, seule une moitié des personnes a exprimé un avis sur la réorganisation de leur service, à parts positives et négatives égales. Il est fait mention de meilleure efficacité et plus d'énergie, et au contraire, d'un manque de communications, d'une surcharge de travail et d'un manque de confiance des supérieurs hiérarchiques.

3) Temps partiel, télétravail

Une grosse majorité de personnes ont la possibilité de travailler à temps partiel, en sont satisfaites et ont connaissance d'aménagements possibles.

En ce qui concerne le télétravail, plus de la moitié des personnes y serait favorable, cependant, la situation réelle n'est pas comparable, puisque seulement 15% ont la certitude de pouvoir en faire. Un autre quart ne sait pas si la possibilité leur est offerte.

Le taux de satisfaction du télétravail n'est pas significatif, étant donné le peu de personnes concernées.

4) Cahier des charges

La moitié des enseignants a pris connaissance du cahier des charges type, alors que 80% des administratifs a un cahier des charges. Le cahier des charges de ces personnes n'est pas remis à jour chaque année dans 95% des cas.

Pour 55% des personnes ayant un cahier des charges, ce cahier des charges n'est pas en adéquation avec leurs tâches réelles.

5) Entretiens d'appréciation

Parmi les enseignants, seulement un tiers désirerait des entretiens d'appréciation.

Parmi les administratifs, 62% bénéficient d'un entretien.

La fréquence des entretiens est d'un an pour 27%, de 2 ans pour 41% et plus longtemps pour 32% des personnes.

25% des personnes concernées n'ont pas d'opinion sur ces entretiens.

Ces entretiens permettent une projection dans l'avenir, de dissiper des malentendus et ils apportent de la satisfaction, de la reconnaissance, des possibilités de formation.

6) Changements de postes

42% des personnes n'ont pas la possibilité de changer de poste, 31% l'ont mais 27% n'en savent rien.

43% des personnes connaissent des collaborateurs ayant changé de poste dans leur service, 57% n'ont pas eu de connaissances ou n'en savent rien.

Au sein de l'Administration cantonale les taux précédents changent un peu, 58% dans le premier cas et 42% dans le deuxième.